




Un bon SALAIRE, OUI !

Des « primettes » ou des placements financiers, NON !

“ Depuis le mois de mars, la CGT-RATP est mobilisée, avec les agents, pour une revalorisation des salaires en 2016. ”

LA CGT-RATP REVENDIQUE DES AUGMENTATIONS SALARIALES

PAR LE BIAIS DE MESURES GENERALES (AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT ET COEFICIENTS HIERARCHIQUES). POURQUOI ?

- 
- 📢 Notre niveau de vie dépend du salaire ;
 - 📢 Le salaire, seul, permet d'avoir un niveau garanti des rémunérations tout au long de sa carrière ;
 - 📢 Seul le salaire statutaire sert de base au calcul de sa pension de retraite ;

- 📢 Seul un salaire socialisé (statutaire) finance notre protection sociale : Retraite, maladie et famille ;
- 📢 Le salaire n'est pas placé sur les marchés financiers... Il part pour l'essentiel dans l'économie réelle.

La Direction refuse d'augmenter les salaires et privilégie d'individualiser les rémunérations. Elle augmente certaines primes, pour certains métiers et catégories professionnelles, versant un intéressement et en choisissant d'abonder des placements sur le PEE à hauteur de 900 € à condition que l'agent sorte de sa poche 2000 € et les bloque pendant 5 ans !

Au-delà de l'injustice que cela représente (tous les agents participent à l'effort de production et tous ne sont pas en capacité d'épargner 2000 €/an), placer une partie de sa rémunération n'est pas sans risque.

A l'heure où certaines organisations syndicales ne voient que par " l'intéressement " et les " placements sur le Plan Epargne Entreprise AMUNDI ", la CGT-RATP tient à informer les agents, en toute transparence, des performances de ces fonds de placements ■ ■ ■

LA VERITÉ DES PRIX

Ce tableau issu du site d'AMUNDI permet de constater que sur la période s'étalant de mai 2015 à mai 2016, TOUS les fonds proposés aux agents de la RATP (même celui présenté avec un risque très faible) sont en recul.

PERFORMANCE SUR 1 AN (glissant)	SUPPORTS DE PLACEMENT	NIVEAU DE RISQUE
- 0,11 %	AMUNDI LABEL MONETAIRE	1
- 2,48 %	AMUNDI HARMONIE ESR	4
- 4,93 %	AMUNDI LABEL EQUILIBRE SOLIDAIRE ESR-F	4
- 7,32 %	AMUNDI ACTIONS INTERNATIONALES ESR-F	5
- 8,73 %	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR-F	6

Quand certaines Organisations Syndicales se muent en «conseilles financiers», incitant les agents à placer leur argent sur tel support, allant jusqu'à revendiquer la création de 2 fonds supplémentaires, elles se doivent d'être transparentes jusqu'au bout !

Qu'apporte la création de deux nouveaux fonds si ce n'est une multiplication des risques au regard des fluctuations des marchés ?

Pour l'intéressement, seul l'agent verse des cotisations sociales et est pénalisé lorsqu'il est malade (double peine). La direction, elle, est exonérée de sa part de cotisations sociales et d'impôts! La belle affaire...

UN CONSTAT LOURD DE CONSEQUENCES

La CGT constate que le développement des dispositifs de participation financière et d'épargne salariale vient en opposition au salaire et fragilise la protection sociale au travers d'exonérations de cotisations. Nous ne partageons pas ces choix, que nous jugeons injustes et inefficaces économiquement.

La question des salaires est essentielle pour vivre dignement mais également pour l'économie puisqu'elle permet une relance de la consommation avec des effets bénéfiques sur la croissance et sur l'emploi ■

Alors oui, pour toutes ces bonnes raisons la CGT-RATP continue à se mobiliser pour exiger une augmentation des salaires statutaires en 2016 !

**La direction reste sourde,
tous ensemble, renforçons
la mobilisation !**

[# 07.06.2016]